



Chantiers

Argent de Poche 2019

Sur le Bocage Mayennais

Pour les jeunes de
16 et 18 ans



Le principe du dispositif est d'effectuer des petits chantiers de proximité par demi-journée durant les congés scolaires.

Les chantiers ont pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie. En contrepartie d'une indemnisation (15 € par jeune et par jour).

Pour les vacances de Février : inscription semaine 4

Pour les vacances d'avril : inscription semaine 12

Pour les vacances d'été : inscription semaine 23

Pour les vacances de la Toussaint : inscription semaine 40

Pour les vacances de Noël : inscription semaine 49